

**NOM et PRENOM de l'adhérent :** .....

**Catégorie :** .....**Saison 2020-2021**

## FICHE EQUIPEMENT

N° épaulière :

N° casque :

N° et Couleur du maillot :

*Encart réservé au club :*

Le club des Black Panthers loue l'équipement (casque et épaulière) dans la limite de ses stocks et contre paiement de 35€ ou 50€ plus une remise de deux chèques de caution non encaissés, chacun à l'ordre des Black Panthers (250€ pour le casque et 150€ pour l'épaulière).

Cet équipement demeure la propriété du club tout au long de la saison, **le club peut en exiger la restitution à tout moment**, en cas de non restitution le club est en droit d'encaisser le(s) chèque(s) de caution. Lors d'une absence prolongée (blessure, maladie...) ou d'un arrêt, le joueur est tenu de rapporter son équipement afin qu'il puisse servir à d'autre.

L'équipement contribue à la protection du joueur, celui-ci est donc en charge de **son entretien**. Notamment en terme de propreté : le casque doit être régulièrement lavé (à l'eau claire et au savon, pas de dissolvants, pas d'éponges récurrentes). Lorsque des pièces sont à changer, prévenir la personne responsable du matériel au bureau (04 50 70 21 87) et prévoir de venir suffisamment à l'avance avant l'entraînement afin d'effectuer les réparations. Aucun autocollant figurant sur le casque ne devra être enlevé d'aucune manière que ce soit. Tout contrevenant pourra voir sa caution ou partie de sa caution encaissée à titre de dommage.

Aucun autocollant, autres que ceux éventuellement distribués par les entraîneurs, ne devra être apposé sur le casque.

Toute dégradation du matériel, autre que l'usure normale associée à la pratique du football américain, constatée à la remise de l'équipement, entraînera l'encaissement d'un ou des chèques de caution.

L'équipement devra être **rendu au plus tard le 30 juin 2021** (épaulière, casque et maillot nettoyés).

**Au-delà de cette date, les chèques seront encaissés par le club.**

**Nom et Prénom :** ..... **le** ...../...../.....

*(Nom et Prénom du responsable légal si mineur)*

**Signature :**

*(Précédé de la mention : « lu et approuvé »)*

Agrafer les chèques de caution ici :



**Reconnaissance de dette ou de prêt de matériel**

Je soussigné, Madame/Monsieur \_\_\_\_\_,

demeurant au : \_\_\_\_\_

n'ai pas réglé l'intégralité de ma cotisation annuelle pour la saison 2020-2021 dans le club des :

\_\_\_\_\_, pour un montant de : \_\_\_\_\_ €,

et/ou avoir bénéficié du prêt des équipements suivants pour la saison 2020-2021 :

- 
- 
- 
- 
- 

Fait à : \_\_\_\_\_, le ..... / ..... / .....

(Signature du déclarant précédée de la mention « lu et approuvé »)

Je soussigné, Madame/Monsieur \_\_\_\_\_,

président/secrétaire/trésorier du club des : \_\_\_\_\_,

confirme que Madame/Monsieur \_\_\_\_\_, a réglé

l'intégralité de sa cotisation annuelle pour la saison 2020-2021 pour un montant de : \_\_\_\_\_ €,

et/ou a rendu les équipements prêtés suivants pour la saison 2020-2021 :

- 
- 
- 
- 
- 

Fait à : \_\_\_\_\_, le ..... / ..... / .....

(Signature du déclarant précédée de la mention « lu et approuvé »)

**Fédération Française de Football Américain**

2 rue du Centre – Immeuble ATRIA – 93160 NOISY LE GRAND - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71

[www.ffa.org](http://www.ffa.org) - [ffa@ffa.org](mailto:ffa@ffa.org)

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00040 / APE n°9312 Z